



p37 BANQUE POPULAIRE DU SUD



Document d'information tarifaire

Banque Dupuy, de Parseval

Compte de dépôt

Date : 1^{er} janvier 2025

Le présent document vous informe sur les frais¹ d'utilisation des principaux services liés à un compte de paiement. Il vous aidera à comparer ces frais avec ceux d'autres comptes.

Des frais peuvent également s'appliquer pour l'utilisation de services liés au compte qui ne sont pas mentionnés ici. Vous trouverez des informations complètes dans les conditions tarifaires en vigueur applicables à la clientèle des Particuliers.

Un glossaire des termes utilisés dans le présent document est disponible gratuitement.

Service	Frais
Services de compte généraux	
Tenue de compte	Par trimestre 18,45 € Total des frais annuels 73,80 €
Abonnement à des services de banque à distance (internet) [Cyberplus Optimal]	(hors fournisseur d'accès internet) 2,00 €
Commission d'intervention	Par opération 8,00 € avec un plafond de 80,00 €/mois
Paiements (à l'exclusion des cartes)	
Virement (cas d'un virement SEPA classique occasionnel)	Par virement - en agence 5,15 € - par Internet Gratuit
Prélèvement - frais par paiement d'un prélèvement SEPA - frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA	Gratuit 12,00 €
Cartes et espèces	
Fourniture d'une carte de débit : - carte de paiement internationale à débit immédiat [Visa Classic] - carte de paiement internationale à débit différé [Visa Classic] - carte de paiement à autorisation quasi systématique (débit immédiat)	Par an 48,70 € Par an 48,70 € Par an 46,00 €
Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale Visa Classic)	Par retrait 1,00 € (à partir du 3 ^{ème} retrait par mois)

¹ Les prix sont indiqués TTC.

Autres services	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par Cyberplus (notification hors application mobile ou e-mail)	Gratuit (hors coût fournisseur d'accès internet)
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement (Sécuriplus)	Par an 29,50 €
Offre groupée de services	Frais
<p>CONVENTION 18/28 (offre groupée la plus commercialisée¹) est composée d'un socle de services et d'une carte au choix.</p> <p>Illustration d'une offre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Frais de tenue de compte. • Commission de compte sur les débits. • Une carte Visa • L'assurance des moyens de paiement : Sécuriplus • L'accès à la banque en ligne : Cyberplus • Une facilité de caisse³ de 190€ exonérée d'intérêts débiteurs et de commission de plus fort découvert. 	<p>- Avec une Carte Visa Classic, pour les 18/24 ans</p> <p>Par mois 4,10 €</p> <p>Total des frais annuels 49,20 €</p> <p>- Avec une Carte Visa Classic, pour les 25/28 ans</p> <p>Par mois 8,20 €</p> <p>Total des frais annuels 98,40 €</p> <p>- Avec une Carte Visa Premier,</p> <p>Par mois 14,35 €</p> <p>Total des frais annuels 172,20 €</p>
<p>¹ Offre commercialisée auprès de la clientèle majeure, âgée de moins de 28 ans, sur les 12 mois précédant la date de conception de ce document d'information tarifaire ou sur la période de disponibilité des données en cas de changement d'offre. D'autres offres groupées sont disponibles.</p> <p>² Garanties selon limites, conditions et exclusions prévues dans les engagements contractuels en vigueur. Contrat assuré par BPCE Assurances IARD et Covéa Protection Juridique, entreprises régies par le Code des assurances</p> <p>³ Sous réserve d'acceptation de la Banque.</p>	